

NOS TARIFS AU 1^{er} Janvier 2009

FORFAIT JOURNALIER

Il est redevable par toutes les personnes hospitalisées (Loi du 19/01/83). Tarif : **18 € par jour**
Les patients bénéficiant de l'article 115, de l'aide médicale d'état ou de la C.M.U. en sont exonérés.

TELEVISION

La location doit être demandée à l'accueil avant 16 heures. Tarif : 4.50 € la journée. Aucune télécommande ne vous sera attribuée sans un chèque caution de 30 €. Ce chèque vous sera restitué lors de votre sortie en échange de la télécommande ou le vendredi précédant la sortie en cas de sortie le samedi ou le dimanche. Vous devez vous acquitter de la facture au moment de la sortie.

Chaînes disponibles :

1 : TF1	4 : Canal+ (en clair)	7 : Ciné Famiz	10 : Euronews	13 : Voyage
2 : FR2	5 : Arte	8 : Ciné 1 ^{er}	11 : Euro Sport	
3 : FR3	6 : M6	9 : Comédie	12 : Planète	

ACCOMPAGNANTS

Toute personne désirant prendre un repas en chambre en compagnie d'un patient hospitalisé (limité à une personne) doit obligatoirement prendre un ticket à l'accueil :

- ♦ avant 10 heures pour le repas de midi.
- ♦ avant 16 heures pour le repas du soir

Tarifs : 9 € le repas et 2,50 € le petit déjeuner.

Les tickets devront être remis au personnel servant les repas. Aucun plateau ne sera servi sans ticket.

Pour les week-ends, la commande doit être effectuée le vendredi avant 16 heures impérativement.

Si, pendant votre séjour, un membre de votre famille souhaite rester auprès de vous, vous avez la possibilité, en faisant la demande à l'accueil hospitalisation, d'obtenir :


- ▶ 1 lit d'appoint au tarif de 6,80 € par nuit. Pour le week-end, la demande doit être faite le vendredi avant 16.00 h,
- ▶ 1 chambre avec un lit accompagnant (en fonction des disponibilités) à :
 - 27.50 € comprenant lit + petit déjeuner
 - 41 € comprenant lit + petit déjeuner + repas midi et soir + télévision

Une liste des hôtels environnants est également à votre disposition à l'accueil.

FRAIS DE CONSULTATION

Les frais de consultation des patients hospitalisés sont compris dans le forfait hospitalier. Pour plus d'information, adressez-vous à votre Centre de sécurité sociale.

UTILISATION DES POSTES TELEPHONIQUES DE CHAMBRE

- ⊙ Vos correspondants extérieurs peuvent vous joindre directement au : 04.90.27. + le numéro communiqué à l'entrée
 - ⊙ Pour appeler un correspondant extérieur : ♦ composer le 0 puis votre code confidentiel à 4 chiffres (communiqué à l'entrée)
♦ composer le numéro de votre correspondant
 - ⊙ Pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'accueil hospitalisation en composant le 6281 du lundi (8.00 h - 18.30 h) au samedi (8.00 h - 15.00 h).
-  Vous devez vous acquitter de la facture téléphonique au moment de la sortie.

PENDANT VOTRE SEJOUR, nous vous proposons plusieurs prestations...



COURRIER

Vous avez la possibilité de faire adresser votre courrier à l'Institut en faisant mentionner le numéro de votre chambre. Si vous souhaitez envoyer du courrier, il est possible de le déposer à l'accueil hospitalisation avant 16 heures.



CAFETERIA DE L'INSTITUT

La cafétéria de Sainte Catherine est à la disposition des familles du lundi au vendredi de 12.00 h à 14.00 h. Il est nécessaire de se rendre au bureau des entrées pour retirer un badge donnant accès à cette prestation. Une caution de 5 € est demandée puis restituée lorsque le badge est rendu.

Ce badge est un moyen de pré-paiement : le bureau des entrées vous proposera de le charger en valeur monétaire. Il sera débité lors de votre passage à la caisse de la cafétéria, en fonction du prix de chaque plat que vous choisirez :

Entrée : 0.90 €	Viande / poisson : 4.50 €	Fromage / Dessert : 0.90 €
Pain : 0.45 €	Légume / Féculent : 1.35 €	Assiette fraîcheur : 5.85 €



PRESSE / SNACK

« LA PAUSE » est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Vous pourrez y trouver : boissons, collations, journaux, revues, cartes téléphoniques. Pour recevoir directement dans votre chambre vos revues ou journaux, contacter « La Pause » au 6388.



COIFFURE

Vous pouvez contacter Mme J. POLO au 04.90.89.31.38. Renseignez-vous sur les tarifs au moment de la prise de rendez-vous.



PEDICURE

Vous pouvez contacter Mr L. GARRIGUE au 04.90.25.11.37

INFORMATION MEDICALE

Avec votre autorisation, votre entourage peut rencontrer le médecin d'hospitalisation vous prenant en charge. Pour cela, il est nécessaire de prendre rendez-vous en semaine auprès de la secrétaire du service :

- Service d'hospitalisation Est 1^{er} et 2^{ème} étage : 04.90.27.63.12
- Service d'hospitalisation Sud 2^{ème} étage : 04.90.27.61.92
- Hôpital de semaine (Sud 1^{er} étage) : 04.90.27.68.68

Les données médicales mentionnées dans le paragraphe « Informatique et liberté » de la page 11 du livret d'accueil sont traitées par le Département d'Information Médicale, placé sous la responsabilité d'un médecin dédié à cette activité.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Une équipe de soutien psychologique est à la disposition des patients et de leur famille :

- Docteur Isabelle PIOLLET, psycho-oncologue
- Madame Elise GALLON, psychologue
- Monsieur Julien GUERIN, psychologue

Veillez vous renseigner auprès de la surveillante du service pour obtenir un rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Laure PASCAL accueille les patients et les familles à l'Institut Sainte Catherine les :

LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS de 8 h à 16 h 15 et le MERCREDI MATIN de 8 h à 12 h.

Tél. / Fax / Répondeur : 04.90.27.62.25

Les personnes les plus démunies sont orientées vers le Service Social pour les aider dans leurs démarches.

UNITE DE SOUTIEN ONCOLOGIQUE (U.S.O.)

C'est un lieu où vous pouvez rencontrer une infirmière qui vous apportera conseils et soutien. Elle peut prendre en compte vos difficultés et vous aider à trouver les ressources nécessaires pour y faire face. Le cas échéant, elle vous orientera vers les professionnels compétents pour répondre aux besoins que vous ressentez et que vous exprimerez.

Une permanence patients-familles est ouverte tous les jours de 9 h à 16 h.

Equipe infirmière : Madame Christine COLLESAN, Madame Marie DELANNAY, Madame Patricia FAVRESSE, Madame Anne RACAMOND, Madame Elisabeth SUZANNE.

Tél. : 04.90.27.62.56 (répondeur en dehors des heures d'ouverture) ou 04.90.27.61.61 et demander le poste 6544

E-mail : uso@isc84.org

KIOSQUE D'INFORMATION

Situé dans le Hall d'accueil central et dédié aux malades, aux proches, aux associations et au personnel soignant. Cet espace offre des informations d'ordre général sur le cancer, la maladie, les traitements, les examens, etc.

Espace ouvert tous les jours.

PROTECTION DE VOS BIENS EN VOTRE ABSENCE

Si vous quittez votre chambre momentanément (pour passer un examen par exemple), il vous est possible d'en fermer à clef la porte : adressez-vous à un membre de l'équipe soignante.

FICHES INFORMATIVES SUR VOS DROITS

Des fiches informatives sont à votre disposition sur les thèmes suivants : personne de confiance, accès au dossier médical, directives anticipées, instruction des plaintes et réclamations. Vous pouvez les retirer au kiosque d'information.

COMMISSION DE RELATION AVEC LES USAGERS et DE LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE (CRUQ)

La C.R.U.Q. a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et leurs proches. Pour plus de renseignements ou pour rencontrer une personne de cette Commission, vous pouvez joindre le Président de la CRUQ, Médiateur médecin : Dr Gaëtan de RAUGLAUDRE, ou les représentants des usagers en appelant au 04 90 27 63 30.

Composition de la CRUQ

Dr Gaëtan de RAUGLAUDRE, Médiateur médecin, Président de la CRUQ
Mme Elisabeth SANTOLARIA, Médiateur non médecin, Attachée de Direction
Mr Gilbert CHAUVIN, Représentant des usagers (Ligue contre le cancer)
Mme Maïté SANCHEZ, Représentante des usagers (Association Vivre comme avant)
Mme Claude MURIAUX, Représentante des usagers suppléante

Dr Bruno CHAUVET, Directeur Général
Dr Isabelle PIOLLET, Psycho-oncologue
Mme Charlotte MEYRIEUX, Responsable Qualité
Mme Isabelle SANT, Surveillante Générale

PRESENCE DES BENEVOLES

Si vous souhaitez rencontrer des membres d'une association de bénévolat (association JALMAV ou L'Autre Rive), vous avez la possibilité de vous adresser à la surveillante du service.

PRESENCE RELIGIEUSE

◆ Culte catholique :

Père Christophe-Rémi Mazas : 04.90.16.73.75 (paroisse)
06.26.18.34.28

◆ Culte musulman :

M. Mohamed Yazid : 06.46.51.80.71

◆ Culte orthodoxe :

M. Claude Hiffler : 04.90.82.65.27

◆ Culte protestant :

Mme le Pasteur Sibylle Klumpp : 04.90.85.22.18
M. le Pasteur Christian Badé : 04.88.09.60.07

◆ Culte israélite :

Rabbin Sebbag Moché : 04.90.85.21.24
→ permanence téléphonique de 09.00 h à 11.00 h
du lundi au vendredi

POUR VOUS AIDER...

✓ La Ligue Nationale contre le Cancer : www.ligue-cancer.net

☎ Comité du Vaucluse : 04.90.87.63.56

Ses actions : - soutien financier à la recherche et définition des programmes prioritaires,
- actions solidaires conçues pour et avec les malades,
- éducation à la santé, prévention, dépistage.

✓ Europa Donna : www.europadonna.fr

☎ Délégation d'Avignon, Madame Féminier : 04.90.27.62.63

Association de femmes, patientes ou non, concernées par le cancer du sein

✓ Vivre comme avant : ☎ 04.66.03.40.58

Mouvement d'amitié qui s'efforce d'apporter, à toute femme ayant subi une intervention pour cancer du sein, une aide morale et un réconfort dans la discrétion la plus absolue..

Vous pouvez accéder à notre rapport de certification sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.has-sante.fr>, rubrique « Certification des établissements de santé ».

IDENTITOVIGILANCE

Dans le cadre d'un travail continu sur la **qualité de votre prise en charge et la sécurité des soins** :

- dès à présent, il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, ou carte de séjour) à chaque venue au sein de l'Institut,
- vous serez amené à **décliner votre identité plusieurs fois** au cours de votre parcours de soins,
- merci de bien vouloir **signaler toute erreur d'identité** (orale ou écrite) afin d'être acteur de votre sécurité.

L'association Sainte Catherine (Association sans but lucratif, loi du 01.07.1901)

Le but de cette association est la diffusion d'informations et la promotion de la recherche en radiologie, radiothérapie et oncologie. Si vous vous sentez concernés par l'œuvre que nous poursuivons, vous pouvez vous montrer solidaires de notre action actuelle et future par votre adhésion à cette association dans la mesure de vos convictions et de vos moyens et par la diffusion auprès des personnes que vous connaissez.

Le Docteur Reboul, Président de l'Association Sainte-Catherine, serait heureux que de nombreux malades actuellement guéris ou en cours de traitement participent à cette œuvre commune. Il leur en est par avance reconnaissant.

Si vous désirez devenir membre de l'Association Sainte-Catherine, veuillez remettre le bordereau d'adhésion ci-dessous à l'accueil hospitalisation.

BORDEREAU D'ADHESION A L'ASSOCIATION SAINTE-CATHERINE

Nom : Prénom :

Adresse :
.....
.....
.....

souhaite faire un don d'un montant de : €

Je joins mon règlement à l'ordre de l'Association Sainte-Catherine.

Date :

Signature :